



COLLÈGE
SAINT-CHARLES-GARNIER

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Quatre élèves du Collège Saint-Charles-Garnier participent à la 18^e législature du Parlement des jeunes du Québec

Charles Roy est élu président

Québec, le 29 janvier 2020 – Quatre élèves de 3^e et 4^e secondaire du Collège Saint-Charles-Garnier ont participé à la 18^e législature du Parlement des jeunes du Québec qui s'est tenue du 22 au 24 janvier 2020. Charles Roy, Anissa Leduc, Rwann Vonarx et Ghislain Amos Boum Nlend faisaient ainsi partie des 135 élèves provenant de tout le Québec à prendre part à cette simulation parlementaire qui, chaque année, donne lieu à des débats des plus enthousiastes.

Pendant ces trois journées intensives, les participants et participantes du Parlement des jeunes ont fait l'exercice de siéger dans une commission parlementaire pour vivre les différentes étapes du processus législatif et débattre de différents projets de loi.

Charles Roy a été élu président du Parlement des jeunes. Il a dirigé avec brio les séances de l'Assemblée, veillé à ce que les députées et députés se conforment aux règles de procédure et s'est assuré que le décorum était respecté afin d'assurer le bon déroulement des travaux. Anissa et Ghislain Amos étaient députés. Quant à Rwann, il était le porte-parole du gouvernement pour le projet de loi numéro 3 portant sur la cigarette électronique.

Cette année, les jeunes se sont penchés sur des projets de loi portant sur la gratuité des moyens de contraception pour les jeunes de 25 ans et moins, l'équité entre les établissements d'enseignement secondaire publics et privés quant à leur financement et aux services éducatifs offerts et l'encadrement de la cigarette électronique. Ils ont également réfléchi à l'obsolescence programmée dans le cadre d'un mandat d'initiative. Une motion visant à rendre gratuit l'accès aux produits hygiéniques pour femmes dans les établissements scolaires du Québec a été également proposée en Chambre.

Que ce soit en commissions parlementaires présidées par les députés actuels de l'Assemblée nationale du Québec ou lors des débats au « Salon bleu », nos élèves ont su faire rayonner la vie démocratique par la qualité de leurs interventions.

Les vidéos de l'assermentation, des séances à la salle de l'Assemblée nationale et de la commission parlementaire étudiant le projet de loi numéro 1 sont en ligne à l'adresse suivante : <http://paricilademocratie.com/participer/parlement-des-jeunes/98-vidéos>. Elles seront diffusées sur le canal de l'Assemblée nationale à compter du dimanche 2 février.

- Deuxième séance : prise de parole de Ghislain Amos Boum Nlend à 0:47:27
- Deuxième séance : prise de parole de Rwann Vonarx à 1:54:38.
- Troisième séance (suite) : prise de parole d'Anissa Leduc à 0:22:36
- Troisième séance (suite) : prise de parole de Rwann Vonarx à 1:01:43

-30-

Source :

Katia Baillif
Communications, Collège Saint-Charles-Garnier
418 681-0107 poste 364
kbaillif@collegegarnier.qc.ca

Photos : © Collection Assemblée nationale, photographe Roch Théroux

